COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Liste de diffusion : conseil exécutif, haut conseil, représentants des ligues régionales et des licenciés individuels

Le présent compte-rendu a été adopté au cours de l'assemblée générale du 30 avril 2022.

ORDRE DU JOUR

Jeudi 24 février 2022

19h00 Connexion à la visioconférence, émargement des votants et vérification des quorums

19h30 Ouverture de l'assemblée générale

Election du président de séance

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des 17 et 18 avril 2021

Présentation du projet sportif fédéral et des feuilles de route des secteurs (dont projets de performance sportive et sociale)

Orientations budgétaires

Election partielle au conseil exécutif

Questions diverses

22h30 Clôture de l'assemblée générale

PARTICIPATION

Ligues régionales
Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Guadeloupe, Hauts-de-France, Ile-de-France, La Réunion, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Nouvelle-Calédonie, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentants des licenciés individuels

Conseil exécutif
Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Julie Grall, Sarah Grammatyka, Jules Harduin, Nathalie Huet, Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Capucine Parot, Yohan Penel

Haut conseil
Christophe Chenut, Frédéric Dumont, Ronan Labar, Julien Lamercerie, Mathieu Mégevand, Bach Lien Tran, Bastien Vigogne

Chargés de mission
Clémence Lacour, François Machavoine

Membres d'honneur
Hélène Bussolino, Pierre Chatellier (vice-président d'honneur), Bruno Lafitte, Paul-André Tramier (président d'honneur)

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Equipe opérationnelle
Thomas Adam, Céline Berton (directrice administrative et financière, et des ressources humaines), Pascal Bildstein (directeur Communication, Marketing, Evénementiel), Olivier Bime (DTNa), Marion Bischoff, Pascal Candeille, Jérôme Careil (DTN), Baptiste Carême, Nicolas Catterou, Emilie Caucheteux, Elisa Chanteur, Sophie Chevalley, Emilie Coconnier (responsable administrative), Louisa Falek, Nicolas Galtier, Irène Garcia, Christophe Jeanjean, Alexandre Komilkiw, Ludivine Lattat, Vincent Legras, Karine Lévêque, Joran Love, Pierre Lusset, Sébastien Motard, Gautier Nougier, Loïc Parlon, Pauline Pen, Renaud Platel, Hugues Relier (directeur performance sociale), Eric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur performance sportive), Vincent Vanhulle.

Invité
Benoît Ravier (CSOE)

Quorum AGE jeudi 24 février 2022
Le quorum nécessaire pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement est de 25% des voix soit 145,75.

Nombre de délégués présents : 101/137
Nombre de délégués présents ou représentés : 110/137
Nombre de voix présentes : 504/583 dont 9 procurations représentant 35 voix

Le nombre de voix présentes étant de 504, soit 86,45%, le quorum permettant à l'assemblée générale de délibérer valablement est atteint.

OUVERTURE

Le président, Yohan Penel, souhaite la bienvenue à l'ensemble des populations présentes et remercie l'assemblée d'avoir, une nouvelle fois, accepté la retransmission de cette visioconférence en direct sur la chaîne YouTube FFBaD, permettant ainsi à tous les passionnés de badminton de pouvoir la suivre.

Le président évoque ensuite le contexte politique très lourd. La paix et la solidarité étant des piliers de l'ADN du sport, la fédération exprime son soutien au peuple ukrainien victime du conflit armé qui vient de débuter avec la Russie et le soutien de la Biélorussie.

Cette assemblée a pour but de permettre à l'ensemble de la famille du badminton de se projeter ensemble pour les trois prochaines années.

Le président expose ensuite l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire.

Il fait ensuite un rappel du contexte :

- Une saison 2021-2022 sous le signe de l'incertitude après une période de confinement :
  - Pratique maintenue sous contraintes en métropole
  - Pratique variable dans les territoires ultramarins
  - Reprise encourageante, au-dessus des prévisions mais en-dessous des statistiques de 2019

- **JOP Tokyo** : une saison ouverte avec un beau cadeau des athlètes, une médaille d'or et une médaille d'argent avec une symbolique forte, incarnant tout le potentiel du badminton à la croisée des chemins entre la performance sportive et la performance sociale. Ils nous ont apporté du bonheur et un espoir légitime pour les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront à Paris en 2024.

- La tenue d'une assemblée générale élective ce jour fait suite à quatre démissions au conseil exécutif depuis les élections de décembre 2020, pour des raisons toutes différentes. Ces démissions ont ouvert un poste pourvu en interne en raison d'une élection au scrutin de liste et trois postes à pourvoir lors de cette assemblée générale.

- Cette assemblée générale se déroulera en deux temps :
  - Un temps de partage au cours duquel vous seront présentés la stratégie de développement pour l'olympiade ainsi que les trois nouveaux acteurs qui n'étaient pas encore en poste lors de la précédente assemblée,
  - Puis un temps dédié aux élections.

  Ces nouveaux acteurs sont Eric Salanoubat, le directeur général, Thierry Soler qui rejoindra la fédération au 1er mars en tant que directeur de la performance sportive et Hugues Relier, directeur de la performance sociale depuis le 1er septembre 2021.

  Ce début de saison a été marqué par deux temps forts :
  - L'opération bénévoles pour les remercier de leur investissement
  - L'opération parrainage que l'on propose de découvrir ou redécouvrir grâce à la diffusion en live du clip promotionnel. Le président incite l'assemblée à promouvoir cette opération auprès des clubs, des ligues et des comités afin d'en faire profiter les bénévoles restés mobilisés ces dernières saisons malgré des conditions dégradées.

Avant de passer à l'ensemble des votes, qui seront effectués au moyen de smartphones ou d'ordinateurs, le fonctionnement est préalablement expliqué aux délégués présents et un vote test a lieu. Il est rappelé que les abstentions ne sont pas prises en compte dans les résultats.

ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Yohan Penel, président

Le président remercie Sylvain Benaïn de s'être porté candidat et le propose donc en tant que président de séance.

> **Vote n°1**
> Election du président de séance : proposition d'élection de Sylvain Benaïn en tant que président de séance de l'assemblée générale
> Nombre de voix : 504 voix totales, 451 voix exprimées, ***387 voix pour****, 64 voix contre et 29 abstentions*
> *>>> Adoption à la majorité*

Sylvain Benaïn remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DES 17 ET 18 AVRIL 2021

Sylvain Benaïn, président de séance

Sous réserve de l'intégration des remarques de forme reçues, le compte-rendu de la précédente assemblée générale est soumis à adoption.

Vote n°2
Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale des 17 et 18 avril 2021
Nombre de voix : 504 voix totales, 391 voix exprimées, ***363 voix pour,*** *28 voix contre et 83 abstentions*
>>> Adoption à la majorité

PRESENTATION DU PROJET SPORTIF FEDERAL ET DES FEUILLES DE ROUTE DES SECTEURS (DONT PROJETS DE PERFORMANCE SPORTIVE ET SOCIALE)

Eric Salanoubat, directeur général

Le président présente Eric Salanoubat, directeur général de la FFBaD depuis le 1er juin 2021.

Présentation des piliers du programme jusqu'à la fin de l'olympiade : *l'humain au cœur de la performance sportive et sociale du badminton*

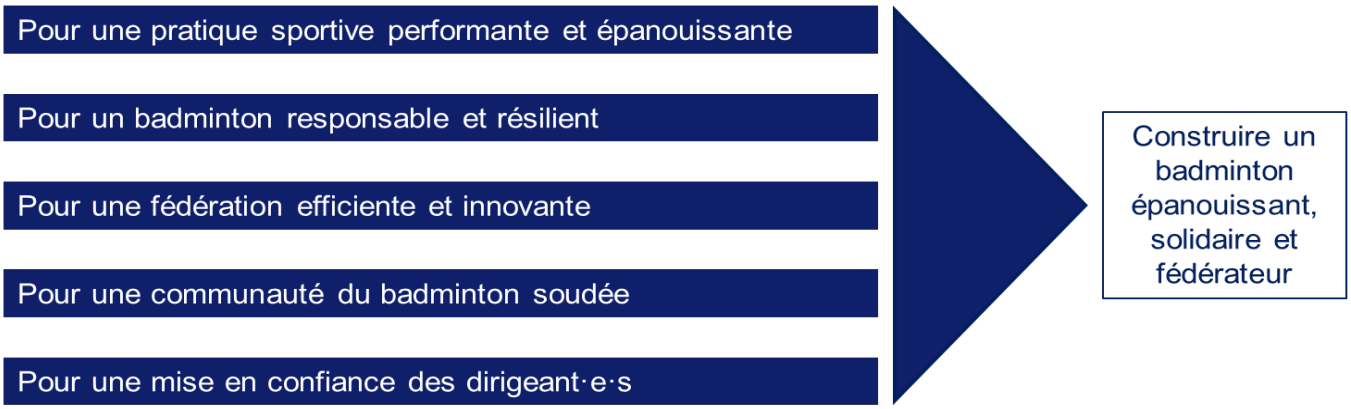

Présentation des grands chantiers 2022 parmi les 81 points du programme

- Développement d'un programme de performance sportive ambitieux
- Travaux Top 12
- Réforme du classement
- Intégration des disciplines associées
- Développement du Fit'Minton®
- Ecriture et développement d'un programme de performance sociale
- Création d'une fondation "performance sociale et impact sociétal"
- Renforcement de la collaboration avec les territoires
- Développement de nouvelles ressources financières
- Déploiement du plan « équipements »
- Développement de l'emploi, de la formation professionnelle et de la formation des dirigeants
- Nouveau site internet, nouvelle stratégie de communication
- Plan de recrutement ambitieux

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

- Réforme du dialogue de gestion
- Réforme des textes fédéraux
- Mise en place de la démocratie participative votée en 2020
- Réforme du temps de travail des salariés FFBaD

Présentation du nouvel organigramme des élus et professionnels pour mener le projet fédéral

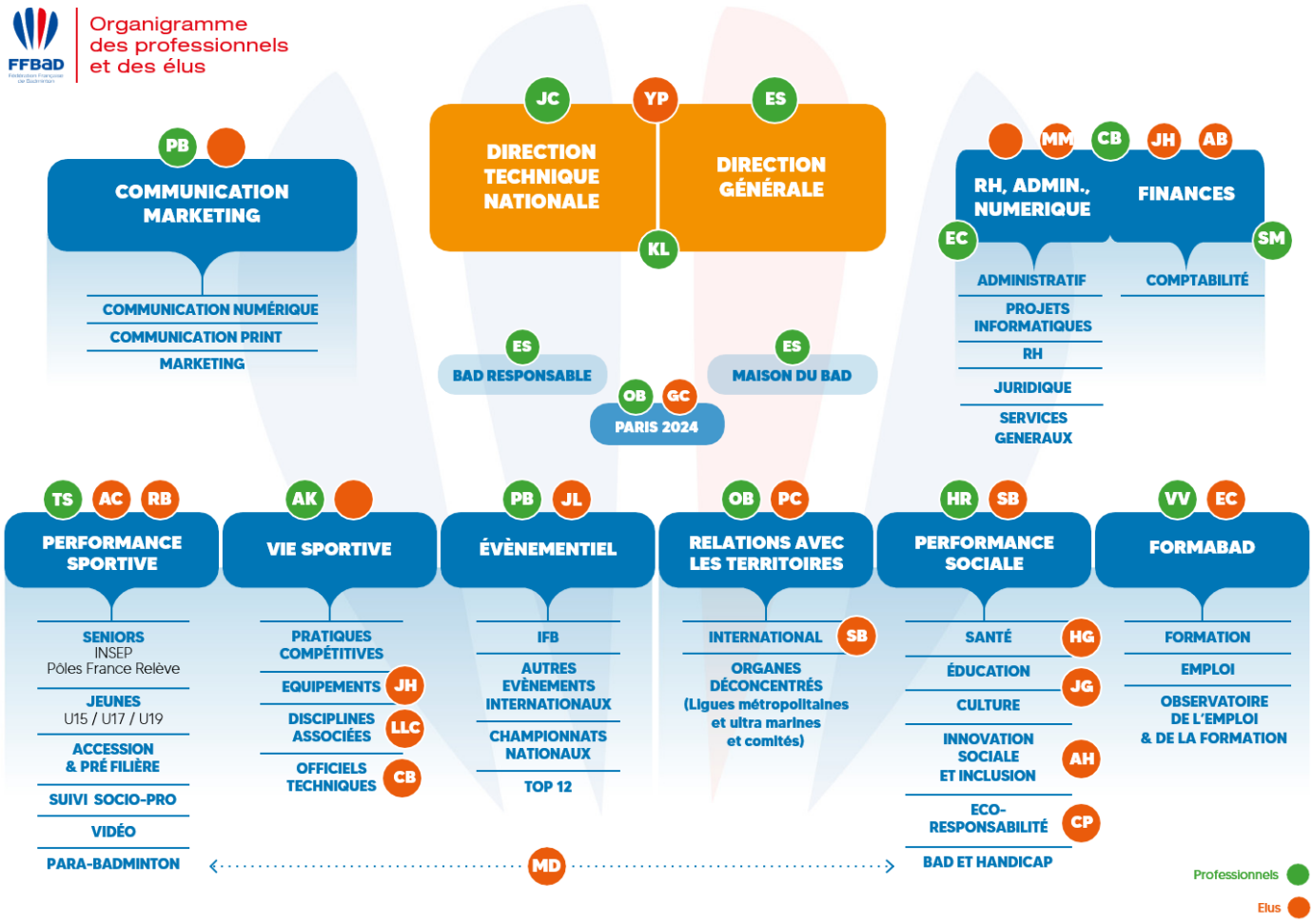

Le directeur général précise que, si les Yonex Internationaux de France de Badminton ne figurent pas dans cette liste, ils font bel et bien partie des dossiers principaux de la fédération et que l'on réfléchit à en faire un événement encore plus grand.

Echanges avec l'assemblée

Intervention n°1 (Guillaume Prieto – NORM) : Sous quelle forme sera proposée la refonte du dialogue de gestion ?
Réponse n°1 (Eric Salanoubat) : La réflexion est en cours mais deux axes se dégagent : une « combinaison » avec les dossiers ANS afin de ne pas multiplier les demandes de documents et une déclinaison du programme fédéral avec des indicateurs plus mesurables qu'auparavant. Un groupe de travail est en train de définir précisément ces éléments qui seront communiqués rapidement ce sujet étant à l'ordre du jour du prochain conseil exécutif.

Intervention n°2 (Philippe Marquillies – HFRA) : Il y aura donc 2 axes différents, un pour l'ANS et un pour le dialogue de gestion ?
Réponse n°2 (Yohan Penel) : Tout à fait, plutôt que deux campagnes distinctes sur deux temporalités différentes, l'objectif étant qu'il n'y ait pas de recoupement entre les axes mais une synchronisation afin de vous faire gagner du temps et ne pas vous faire remplir les mêmes éléments deux fois. Il y a effectivement un souci de complémentarité entre les deux sources de financement pour les ligues, à savoir le dialogue de gestion financé par une part fléchée des licences et la partie des fonds de l'ANS sur le projet sportif fédéral.

Présentation du projet de haute performance

Jérôme Careil, directeur technique national
Thierry Soler, directeur de la performance sportive

Le DTN fait le point sur l'évolution du projet de performance de la fédération en présentant un état des lieux et les propositions de modification afin d'aller vers encore plus de performance sportive.

Quelques éléments d'un contexte particulier

- Relation avec l'ANS à reconstruire
- Une impression de la part des acteurs externes et internes d'une orientation de la FFBaD plus forte vers la performance sociale, pas sportive
- Pas de directeur de la performance sportive depuis mai 2021
- Obligation d'analyser notre olympiade et notre système via la méthode ORFEVRE de l'ANS pour nous projeter avec eux sur 2024

Présentation des acteurs de la nouvelle organisation de la performance

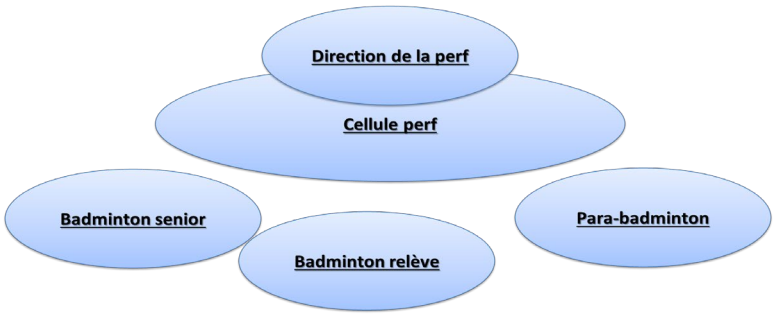

L'objectif chez les valides : atteindre la haute performance via quelques opportunités

- Une génération de jeunes performants, dont un double mixte top 10 mondial au moment des derniers Jeux
- Des JOP à Paris dans 3 ans
- L'ANS qui nous challenge mais qui souhaite accompagner les fédérations vers 2024 à partir de choix forts
- Montrer que la FFBaD s'engage fortement, sans ambiguïté, vers la haute performance
- Un expert mondialement reconnu intéressé par le poste de responsable senior
- Un intervenant médaillé olympique pour les doubles
- Un futur directeur de la performance Thierry SOLER pour porter le projet, extérieur à la FFBaD pour amener un regard différent

Puis, le DTN passe la parole à Thierry SOLER pour développer le projet qui est le fruit d'un travail en collaboration avec l'ANS.

Il y a nécessité de montrer des signes forts avec :

- Le recrutement d'un responsable senior étranger
- Le recrutement d'un préparateur physique / Data-analyste
- L'ajout d'un consultant Double (Chris LANGRIDGE)
- La revalorisation financière du staff de l'INSEP
- Plus de présence de Kiné sur les compétitions
- Plus de déplacements en Asie (jeunes et adultes)
- L'élévation de l'exigence et de l'opposition à l'entrainement

Tout ceci représentant environ un peu plus de 600 k€, hors soutien de l'ANS et optimisation.

L'objectif chez les « paras » : pérenniser la haute performance

L'émergence d'un projet para-badminton

Principales préconisations mises en avant par le bilan coconstruit avec l'ANS : proposer un projet ambitieux**.**

Préparer l'avenir, et ne pas se concentrer uniquement sur les potentiels paralympiques = Détection, création d'un collectif d'accès au haut niveau, élargir l'accompagnement.

Encadrement :

- Stabiliser la situation du staff engagé dans la prochaine paralympiade
- Etoffer le staff en ouvrant d'avantage aux entraineurs du quotidien pour gagner en qualité et faciliter le partage d'expérience

Optimisation de la performance :

- Rehausser les curseurs d'exigence pour accompagner les joueurs des collectifs à être de véritable sportifs de haut niveau :
- Formaliser un projet de performance individualisé reprenant les différentes composantes de la performance
- Développer les immersions en Asie pour se confronter aux meilleurs

Estimation des principales actions stratégiques ajoutées à l'existant :

- Identifier un budget de coordination sportive
- Stabilisation des adjoints des collectifs
- Augmentation volume compétitions des collectifs
- Valorisation de l'entrainement quotidien (vacation entraineurs référents
- Recherche d'opposition sur les stages et immersions en Asie
- Actions pour les classificateurs
- Accompagnement sanitaire paramédical
- Action d'optimisation de la performance (prépa physique, évaluation médicale, nutrition)

Tout ceci représentant environ un peu plus de 200 k€, hors soutien de l'ANS et optimisation.

Et après ?

Un choix fort montrant une réelle ambition fédérale en matière de performance sportive au plus haut niveau international… afin d'obtenir la reconnaissance de l'ANS, que ce soit pour les valides ou les paras.

Thierry Soler conclût son intervention sur son enthousiasme à rejoindre la fédération après un passage à la cellule performance de l'INSEP au cours duquel il a accompagné 23 disciplines olympiques et sur ses espoirs de décrocher, tous ensemble, des médailles olympiques dans un futur proche.

Présentation du projet de performance sociale

Sylvain Benaïn, vice-président Badminton & Société
Hugues Relier, directeur de la performance sociale

La philosophie de la performance sociale

Un constat…	…une conviction…	…une ambition
Le sport est un **outil de mise en œuvre des politiques publiques** (éducation, cohésion sociale, santé, …) Le sport ne se cantonne pas à la recherche de médailles.	Nécessité de penser de **nouveaux modèles économiques** du sport. Les ressources fondées sur la licence et le financement public montrent leurs limites. Importance grandissante du rôle des collectivités locales. Le club de demain est un **partenaire des collectivités** pour la mise en œuvre de politiques publiques locales.	La FFBaD se veut précurseur d'une **démarche structurante de performance sociale**, en agissant concrètement, globalement, et en étant en capacité de mesurer ses impacts. **Performance** : agir positivement et en mesurer les impacts **Sociale** : sur des problématiques de société

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Les 4 piliers du projet de performance sociale

4 thématiques pour accroître l'impact positif des pratiques et répondre aux besoins des citoyens et des territoires

Inclusion	Education	Ecoresponsabilité	Santé
• Mixités • Insertion professionnelle • Personnes en situation de handicap • Etablissements pénitentiaires	• Education et citoyenneté en club • Education et citoyenneté en milieu scolaire et périscolaire	• Enjeux de l'écoresponsabilité dans la vie du club • Démarches plus responsables des parties prenantes • Sur la question des équipements (liens clubs et collectivités)	• Lutte contre la sédentarité • Badminton en entreprise • Seniors en EHPAD • Personnes atteintes d'Affections de Longues Durées

La méthodologie du projet de performance sociale : une appropriation progressive et à la carte

1. • Appui sur les initiatives locales, les actions de terrain
   • Recensement, valorisation et mutualisation des bonnes pratiques
2. • Création de groupes de réflexions avec les experts internes et externes
   • Elaboration de programmes nationaux
3. • Expérimentation de ces programmes nationaux dans des régions ciblées
   • Accompagnement et financement de ces expérimentations
4. • Création d'outils pour le déploiement des programmes (techniques et pédagogiques, stratégiques, communication & marketing, numériques, …)
5. • Déploiement des programmes dans les territoires
   • Accompagnement et financement
6. • Evaluation, mesure d'impact social

Nouveaux programmes

Programmes existants

La programmation des actions

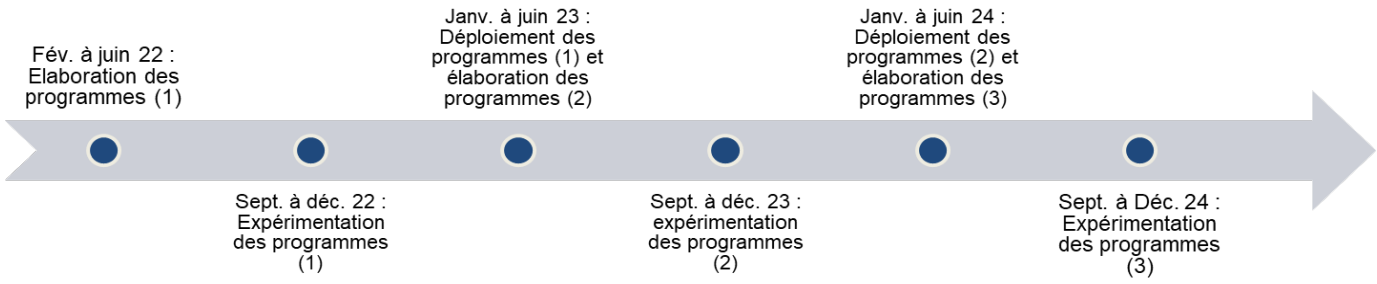

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Un accompagnement à 360°

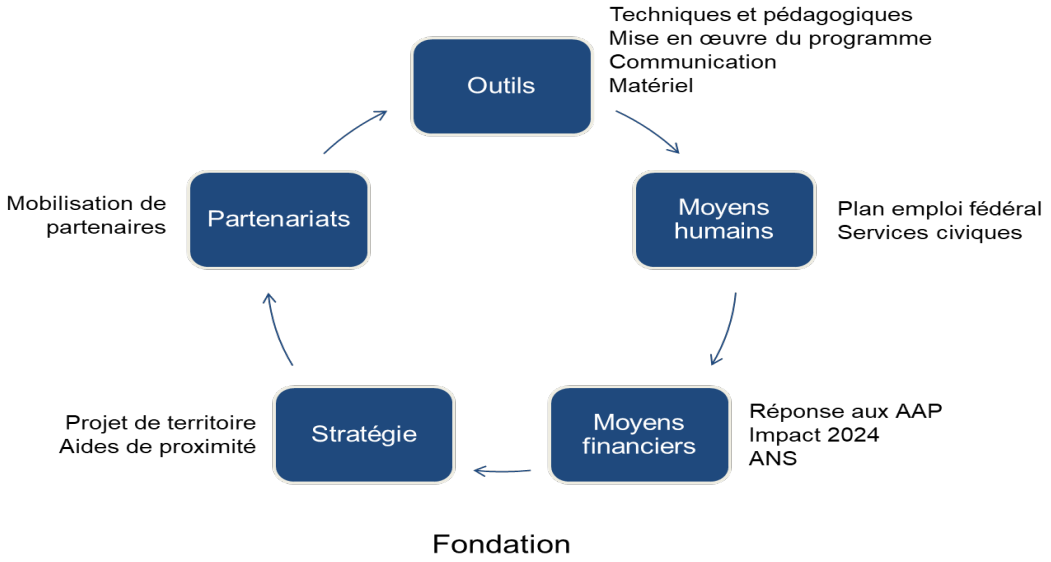

Des exemples d'actions

Mixité & performance

- Partenariat avec l'association Mixité & Performance
- Enquête sur la mixité au Badminton et les leviers pour l'encourager et la dynamiser
- Elaboration de préconisations en vue de développer des programmes spécifiques

Du stade vers l'emploi

- Favoriser le rapprochement entre des demandeurs d'emplois et des recruteurs lors de journées Badminton
- 10 événements par an en 2022
- Dispositif soutenu par Paris 2024

Junior Academy

- Programme d'engagement volontaire des jeunes sur les valeurs associatives
- Jeune arbitre, jeune encadrant, jeune dirigeant
- Expérimentation en 2022 et généralisation en 2023

Echanges avec l'assemblée

<u>Intervention n°1 (Pierre Chatellier – NORM)</u> : Un recensement des représentants du Badminton au sein des Conférences Régionales du Sport a-t-il été effectué ? Ce sont des « lieux » importants pour obtenir des financements sur le territoire.
<u>Réponse n°1 (Yohan Penel)</u> : Un travail a été lancé par le secteur des Relations avec les territoires, avec Olivier Bime et Vincent Legras. Ces conférences sont actuellement dans une phase de diagnostic qui sera suivie de la production du projet sportif territorial. Nous sommes en lien régulier avec elles mais allons également recenser tous les acteurs présents dans les CROS, CDOS, CA des CREPS. Le but étant de préparer l'avenir par un travail de plaidoyer auprès de ces instances sur les spécificités et bienfaits du badminton. Le bilan de ce recensement sera livré dans les semaines à venir.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Audrey Baron, Trésorière générale adjointe

Audrey Baron précise que les éléments n'ont volontairement pas été transmis en amont afin qu'ils puissent être présentés en direct et que Jules Harduin, Trésorier général et elle-même feront un tour des ligues pour répondre aux questions plus spécifiques.

Il est proposé à l'assemblée de poser les questions sur la présentation en direct via un formulaire en ligne. Toutes les réponses aux questions seront apportées à la fin de la présentation.

Premier bilan 2021

Une année 2021 maîtrisée amenant un excédent important.

Activation de tous les leviers | Gestion prudente | Responsabilisation et optimisation

Un premier bilan 2021 est présenté à l'assemblée générale faisant apparaître un résultat provisoire d'environ 1M d'euros. Les comptes 2021 n'étant pas encore arrêtés, il s'agit d'un résultat provisoire et non définitif. Il sera proposé d'affecter une partie du résultat aux championnats du monde 2025 et aussi dans le projet de développement 2022-2024.

Ambitions 2024

Un projet politique : transformer en profondeur la fédération

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Une volonté : se projeter avec ambition dans le futur

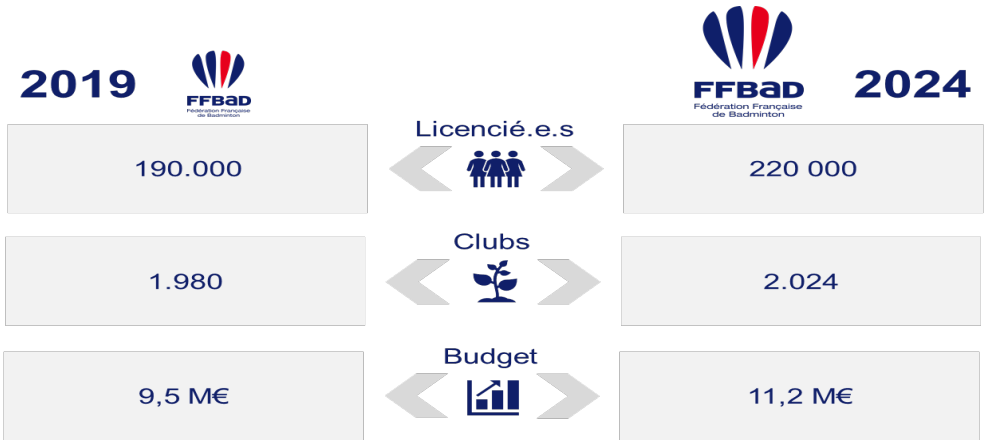

INVESTIR POUR PRENDRE EN MAIN NOTRE DEVELOPPEMENT

Les grandes orientations

- Mettre des moyens sur le sportif pour transformer l'essai chez les séniors
- La performance sociale comme levier stratégique de fédération innovante
- Continuer à structurer la collaboration avec les territoires
- Faire de FormaBaD un outil rentable et un pilier de tous les autres acteurs
- Structurer une vraie relation avec les acteurs privés

Budget 2022-2024

Présentation d'une projection budgétaire établie jusqu'à la fin de l'olympiade reposant sur un réinvestissement des aides obtenues en 2021 sur l'exercice 2022, puis d'un retour à l'équilibre budgétaire en 2023, et enfin d'un budget 2024 nettement excédentaire.

Focus sur les principaux impacts financiers

- Un impact progressif sur les licences à partir de la saison 2023/2024
- Des objectifs de diversification raisonnables à la vue de ce qui se pratique sur le secteur
- Une forte évolution des effectifs pour mieux doter chaque secteur tout en rééquilibrant
- Une forte augmentation des salariés de la fédération mais maîtrisée

Synthèse

En conclusion, soyons ambitieux aujourd'hui pour faire rayonner le badminton demain :

- Une ambition légitime pour notre sport, qui équilibre excellence sportive et sociale
- Des décisions d'investissement progressives et contrôlées
- Des prévisions de recettes nouvelles et mesurées
- Une collaboration renforcée et gagnant-gagnant avec nos territoires

Un changement culturel et de pensée pour chaque acteur qui crée davantage de valeurs pour la communauté.

Le directeur général conclût l'intervention en précisant qu'il n'y a pas la performance sportive d'un côté et la performance sociale de l'autre et que la fédération va tout mettre en œuvre pour performer dans les deux domaines.

Réponses aux questions en ligne

Question n°1 (Jean-Marc Serfaty) : Vous projetez 220 000 licences d'ici deux ans : attendez-vous de nouvelles créations de clubs ?
Avez-vous fait le bilan des installations sportives existantes pour accroître vos nouvelles implantations ?
Réponse n°1 (Audrey Baron) : La réponse est oui au regard de ce qu'a indiqué le président dans sa présentation.

Question n°2 (Jean-Marc Serfaty) : Quel état faisons-nous aujourd'hui des installations sportives disponibles pour accroître nos nouvelles implantations ?
Réponse n°2 (Jules Harduin) : Un travail est en cours actuellement et nous ambitionnons de multiplier le nombre de projets chaque année, en collaboration avec les territoires. La structuration du secteur équipement a débuté avec les territoires et de nouvelles structures vont être créées. Il y a également une réflexion autour de la rénovation de structures existantes. Les équipements sont un point structurant et structurel de la démarche de développement

Question n°3 (Christophe Faulmann – OCCI) : les CTN ne sont plus dans les régions. C'est une grosse perte pour la plupart de nos ligues. Des solutions de remplacement, surtout quand leurs compétences se portaient sur des points bien précis ?
Réponse n°3 (Jérôme Careil) : Le sujet relatif à la disparité sur le traitement des ligues par le système précédent a été tranché. J'ai été porteur du projet suivant : comment mieux accompagner les territoires avec un fonctionnement différent ? Une présentation du nouvel organigramme a été faite et une présentation des réseaux qui s'étoffent est à venir. L'expertise des cadres de la direction technique sera mise à profit sur le plan national car jusqu'à présent le fonctionnement était hétérogène auprès des ligues. L'entrée généraliste limitait l'expertise des cadres techniques. Aide uniforme de la fédération envers ses acteurs avec une logique de travailler avec eux de manière ascendante et descendante.

Echanges avec l'assemblée

Intervention n° 1 (Julien Delmas – NAQU) : Comment aller de 190 000 à 220 000 adhérents comme évoqué à partir de la fidélisation car pas vu dans le projet présenté ? Quelles thématiques ? Quels axes ? Il y a-t-il un projet de plan d'animation en lien avec 2024 ?

Réponse n°1 (Yohan Penel) : Ce sera le fruit du projet présenté aujourd'hui. Concrètement il y a un problème de fidélisation identifié et flagrant pour les pratiquants non compétiteurs. Aujourd'hui à travers le projet de performance sociale, c'est à eux que l'on veut apporter des éléments pour qu'ils restent dans les clubs. Il y a aussi les questions des créneaux car un certain nombre de clubs sont saturés et ne peuvent plus accueillir de nouveaux licenciés. Pour atteindre cet objectif de licenciation il faut s'ouvrir à de nouveaux publics. Le badminton d'hier ne sera pas forcément le badminton de demain au sens où le club va sortir de ses murs. Ce qui manque c'est de montrer à quel point on a une force extraordinaire pour occuper de nombreux créneaux. Travail de lobbying à faire dans la relation renouvelée avec les ligues et comités où on développe ces réseaux de compétences. La fidélisation c'est le fruit de l'intégralité de ce projet.

Intervention n °2 (Pierre Chatellier – NORM) : Politique ambitieuse de l'emploi avec la création d'une dizaine d'emplois. Il y a-t-il eu un soutien de l'Etat dans cette démarche ? Quid de la maison du Bad ?
Réponse n°2 (Jules Harduin) : Pas d'aide prévue de l'Etat sur ces recrutements. L'augmentation de la masse salariale est mise en relation avec l'augmentation des ressources, on passe d'un budget de 9,5 M à plus de 11 M. On recrute pour remplir les objectifs de développement donc finalement cela reste maîtrisé. Concernant la maison du Bad le projet avait été relancé pour étude. Aujourd'hui ce qui nous manque est que l'ambition qui y est associée n'est pas encore claire. Le projet n'est plus de construire une maison du Bad dans le programme présenté. La maison du Bad a besoin d'être coconstruite avec les territoires.

Intervention n°3 (Philippe Marquillies – HFRA) : Vous voulez créer 12 agents de développement que vous voulez mettre à disposition des ligues alors que nous avons déjà des chargés de développement et on a aussi des directeurs de ligue que l'on met à la disposition de la fédération et la fédération veut nous mettre des apprentis des ligues des apprentis ce que je ne comprends pas trop
Réponse n°3 (Eric Salanoubat) : Il s'agit d'une proposition et non d'une obligation. L'idée est de travailler avec les ligues et voir s'il y a lieu d'avoir un agent de développement en apprentissage pour répondre à un besoin. Si ce n'est pas le cas, le deuxième échelon est les comités départementaux.

Réponses aux questions en ligne ne concernant pas le budget

Question n°1 (Patrick Fageol – NORM) : Il semble que l'on ait perdu notre siège au CNOSF, est-ce vrai et pourquoi ? Quel en peut être l'impact ?

Réponse n°1 (Yohan Penel) : pour remettre les choses dans leur contexte, il n'y a pas de sièges affectés à des fédérations. A chaque olympiade, le CA du CNOSF se renouvelle. Il y a des candidatures individuelles qui sont soutenues par des fédérations. Sur les dernières olympiades, la fédération avait soutenu Paul-André Tramier, ancien président de la fédération qui siégeait au CA. Sur cette olympiade, le conseil exécutif m'a donné sa confiance pour que je candidate et dans le même temps on a mis en place un vote totalement transparent sur un modèle innovant pour me donner un quitus sur le vote pour les élections au CA et à la présidence du CNOSF. Dans les discussions nous n'avons pas mis l'actuelle présidente du CNSOF comme numéro 1 et donc le retour de bâton est que je n'ai pas été élu au CA du CNOSF. Cela ne veut pas dire que notre voix n'est pas entendue. Comité du pilotage au sein du CNOSF sur les propositions du monde sportif aux candidats et candidates à l'élection présidentielle dans lequel j'ai été intégré et dans lequel j'ai porté un certain nombre de questions et de constats sur la réalité du monde sportif et du monde associatif. Par ailleurs il y a des interactions en permanence entre les présidents des fédérations et il y a aussi les interactions dans les commissions où siègent des acteurs de la fédération.
De la même manière une candidature au CPSF n'a pas été retenue mais on continuera à discuter avec l'ensemble des institutions même si nous n'y siégeons pas.

Question n°2 (Christophe Faulmann – OCCI) : Souhait de faire de la mixité dans les compétitions sauf que Poona ne permet pas la validation de ces résultats. Est-ce à l'étude dans le cadre du projet numérique ?
Réponse n°2 (Yohan Penel) : Le numérique n'est qu'un outil qui doit répondre à un certain nombre d'enjeux. Sur l'olympiade précédente Florent Chayet avait porté de manière forte ce projet de mixité intégrale. Aujourd'hui cette mixité est déjà effective dans les Promobad. Ce qui va piloter l'action c'est la réflexion globale sur le classement. Le secteur vie sportive prend en charge le projet du classement avec 4 types de calculs qui vont tourner pendant plusieurs mois pour comparer les évolutions afin d'essayer de répondre au mieux aux différentes attentes sachant qu'on ne contentera jamais tout le monde avec un système de classement. Dans ce projet de classement seront intégrées les compétitions qui ne sont pas actuellement possibles dans Poona. Projet de réforme du classement prévu en septembre 2023 dans sa mise en application.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

ELECTION PARTIELLE AU CONSEIL EXECUTIF

Benoît Ravier, responsable de la CSOE

Benoît Ravier indique que la CSOE a reçu 10 candidatures et en a validé 9, dont 7 candidatures masculines et 2 candidatures féminines. Il rappelle les modalités de ces élections sachant qu'une note relative à ces modalités a été adressée en amont aux représentants des ligues et des licenciés individuels :

Le conseil exécutif comprend aujourd'hui 19 membres sur 22 : 3 postes sont vacants, 2 postes sont réservés à des femmes, le troisième siège est accessible à un homme ou une femme. Pour des raisons techniques, les votes sont séparés entre les femmes et les hommes mais le nombre de voix exprimées est calculé sur l'ensemble des deux votes.

Le responsable de la CSOE précise les modalités générales de vote pour les 2 parties.

Sont candidates :

1. Contoz Valérie
2. Grammatyka Sarah

Sont candidats :

3. Courbet David
4. Goutte Michel
5. Grenouillet Lionel
6. Laurent Franck
7. Machavoine François
8. Nattagh Benjamin
9. Waeles Frédéric

Voici la synthèse des votes n°3 à 6 :

	Voix au 1er tour	*Voix exprimées au 1er tour*	*% voix au 1er tour*	*Voix au 2nd tour*	*Voix exprimées au 2nd tour*	*% voix au 2nd tour*
Valérie CONTOZ	254		48,94%	230		45,10%
Sarah GRAMMATYKA	343		66,09%			
David COURBET	79		15,22%	118		23,14%
Michel GOUTTE	40		7,71%			
Lionel GRENOUILLET	145	519	27,94%	167	510	32,75%
Franck LAURENT	174		33,53%	225		44,12%
François MACHAVOINE	31		5,97%			
Benjamin NATTAGH	35		6,74%			
Frédéric WAELES	15		2,89%			

- A l'issue du 1er tour :
  - Sarah Grammatyka est élue à la majorité au premier tour.
  - Valérie Contoz est en capacité de se maintenir au second tour si elle le souhaite.
  - Aucun des candidats maculins n'est élu au premier tour.
  - David Courbet, Lionel Grenouillet et Frank Laurent ayant obtenu plus de 10% des voix sont en capacité de se maintenir au second tour s'ils le souhaitent.
  - Après interrogation, Benoît Ravier confirme que les tous les candidats pouvant se présenter au second tour souhaitent se maintenir.
- A l'issue du 2nd tour :
  - Aucune candidate ni aucun candidat n'est élu.
  - La vacance des postes est donc constatée jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Yohan Penel complète en indiquant que le changement de statut opéré en septembre 2020 a entraîné cette situation qui, malheureusement, pourrait se reproduire à chaque élection si beaucoup de personnes candidatent.

Un groupe de travail se penche d'ores et déjà sur la réforme des textes mais cet article du règlement devra être réévalué afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Yohan Penel, président

Le président donne la parole à Sarah Grammatyka que la fédération est très heureuse d'accueillir au conseil exécutif.

Sarah Grammatyka remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée, précise qu'elle est ravie de rejoindre l'équipe et espère pouvoir construire ensemble tous les beaux projets évoqués au cours de cette assemblée. Elle mettra toutes ses compétences au service de la fédération.

Le président clôture l'assemblée générale sur une note positive car en indiquant qu'après les mauvaises nouvelles du matin et la guerre en Ukraine, a été voté, par l'Assemblée Nationale, le projet de loi sur la démocratisation du sport en France, qui courait depuis 2017. Il s'agit là d'un des derniers votes de l'Assemblée Nationale qui ne se réunira plus à compter du mois de mars en raison des élections présidentielles. Cette loi contient beaucoup d'éléments, notamment sur le sport pour tous avec des accès aux futurs établissements qui seront construits dans les cadres scolaires, sur le sport santé et sur la gouvernance des fédérations puisqu'il faudra désormais qu'il y ait au moins 50% des voix aux assemblées générales électives qui soient consacrées aux clubs, ce qui va radicalement changer la composition des assemblées générales.

Le président remercie à nouveau tous les bénévoles de France qui œuvrent au quotidien dans les clubs et précise qu'il a fallu un certain temps avant que la nouvelle équipe élue ne soit en ordre de marche pour vous présenter ces perspectives ambitieuses pour le reste de l'olympiade.
C'est la richesse des échanges qui fera de cette olympiade une réussite.

Le président remercie enfin toute l'équipe opérationnelle qui a permis de tenir cette assemblée générale puis rappelle que la prochaine assemblée générale se tiendra, si tout va bien, en présentiel les 30 avril et 1er mai prochain. Cela permettra des échanges différents.

COMPTE-RENDU ADOPTÉ

Assemblée générale
24 février 2022 (visioconférence)

Le président assure de la motivation de l'équipe pour donner à tous les outils permettant de réaliser le potentiel du badminton, puis souhaite à chacun une excellente continuation.

Clôture de l'assemblée générale à 22h30.

Yohan PENEL, président de la FFBaD
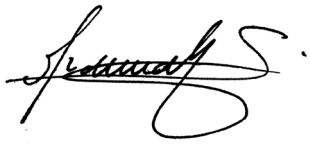
Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale